

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 MARS 2014 Affiché le mardi 18 mars 2014

Date de la convocation : 6 mars 2014

Nombre de Conseillers : 16
Présents : 14
Votants : 16

Présents :

Mesdames et Messieurs : Jean-Pierre FOUCHER, Jean-Claude MORISSE, Patrice RAULT, Florence CARTIGNY, Catherine THIELIN, Yannick REVERS, Patrick LIMET, Valérie REMANDE-LUSSIEZ, Patrick PROTON, Roch MONAMY, Philippe DUMARTIN, Daniel ROBERT, René RICHARD, Patrick RAMOS.

Absents ayant donné Pouvoirs : Didier RUAS à Jean-Claude MORISSE, Alain RAYMOND à Jean-Pierre FOUCHER.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Patrick RAMOS

L'an deux mille quatorze, le treize mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Maire.

Délibération n°1 Compte Administratif 2013 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau annexé :

LIBELLES	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINSTRATIF COMMUNE						
Résultats reportés	0,00 €	216 940,71 €		39 992,48 €	0,00 €	256 933,15 €
Opérations de l'exercice	462 138,50 €	449 477,79 €	1 331 472,69 €	1 378 343,98 €	1 793 611,19 €	1 827 821,77 €
total	462 138,50 €	666 418,50 €	1 331 472,69 €	1 418 336,46 €	1 793 611,19 €	2 084 754,96 €
Résultats de clôture	0,00 €	204 280,00 €		86 863,77 €		291 143,77 €
Reste à réaliser	250 740,57 €	46 666,00 €		0,00 €		
Résultat		205,43 €		86 863,77 €		87 069,20 €
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE CAMPING						
Résultats reportés	228,37 €				228,37 €	
Opérations de l'exercice	1 453,76 €	4 935,03 €	18 961,48 €	22 040,77 €	20 415,24 €	26 975,80 €
total	1 682,13 €	4 935,03 €	18 961,48 €	22 040,77 €	20 643,61 €	26 975,80 €
Résultats de clôture		3 252,90 €		3 079,29 €		
Reste à réaliser						
Résultat		3 252,90 €		3 079,29 €		6 332,19 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE EPICERIE						
Résultats reportés		135,63 €		3 821,43 €	0,00 €	
Opérations de l'exercice	2 976,91 €	3 000,00 €	679,09 €	4 222,40 €	3 656,00 €	7 222,40 €
total	2 976,91 €	3 135,63 €	679,09 €	5 043,83 €	3 656,00 €	7 222,40 €
Résultats de clôture		158,72 €		4 364,74 €		
Reste à réaliser						
Résultat		158,72 €		4 364,74 €		4 523,46 €
RESULTAT GLOBAL		3 617,05 €	0,00 €	94 307,80 €	0,00 €	97 924,85 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.

Délibération n°2 Compte de Gestion 2013 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par le receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
COMPTE DE GESTION COMMUNE				
Investissement	216 940,71		-12 660,71	204 280,00
Fonctionnement	194 992,48	155 000,00	46 871,29	86 863,77
TOTAL	411 933,19	155 000,00	34 210,58	291 143,77
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	-228,37		3 481,27	3 252,90
Fonctionnement	4 935,03	4 935,03	3 079,29	3 079,29
TOTAL	4 706,66	4 935,03	6 560,56	6 332,19
COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE				
Investissement	135,63	0,00	23,09	158,72
Fonctionnement	3 821,43	3 000,00	3 543,31	4 364,74
TOTAL	3 957,06	3 000,00	3 566,40	4 523,46

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°3 Affectation du résultat 2013 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal décide de reporter sur les Budgets 2014 les résultats 2013 :

	Résultat de clôture de l'exercice 2013	RESTES A REALISER 2013		Besoin de financement de la section d'investissement	AFFECTATION DU RESULTAT	
		Dépenses	Recettes		Report d'Invest. 001	Report de fonct.002
COMMUNE						
Investissement	204 280,00	-250 740,57	46 666,00	-204 074,57	205,43	
Fonctionnement	86 863,77					86 863,77
CAMPING						
Investissement	3 252,90	0,00	0,00	0,00	3252,90	
Fonctionnement	3 079,29					3 079,29

EPICERIE						
Investissement	158,72	0,00	0,00		158,72	
Fonctionnement	4 364,74					4 364,74

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n° 4 Taux d'imposition 2014

Le Conseil Municipal, pour l'année 2014 décide de retenir les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation	11,72 %
- Taxe foncière (bâti)	19,58 %
- Taxe foncière (non bâti)	67,24 %

Le produit attendu pour l'année 2014 s'élève donc à : 731 125 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°5 Budget Primitif 2014 de la Commune et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal adopte les Budgets Primitifs qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014

Section de Fonctionnement : 1 434 323,77 €

Dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	368 900,00 €
012	Charges de personnel	835 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	56 100,00 €
66	Charges financières	38 400,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
73	Atténuation de produits	2 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	132 523,77 €
Total		1 434 323,77 €

Recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	86 863,77 €
70	Produits des services	103 960,00 €
73	Impôts et taxes	822 800,00 €
74	Dotations	325 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	59 000,00 €
77	Produits exceptionnels	11 000,00 €
13	Atténuation de charges	25 000,00 €
Total		1 434 323,77 €

Section d'Investissement : 868 800,00 €

Dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 21	Opérations non individualisées	39 689,09 €
NI - 165	Dépôts et cautionnement	1 000,00 €
NI - 164	Emprunts	108 500,00 €
104 - 21	Mairie	37 496,12 €
115 - 21 et 23	Autres bâtiments communaux	222 288,10 €
118 - 23	Ecole Maternelle	11 647,26 €
122 - 23	Travaux église	401,14 €
127 - 21	Columbarium - cimetière	3 000,00 €
129 - 21 et 23	Les Bouillonnes	58 000,00 €
38 - 23	Voirie	221 472,10 €
39 - 23	La Frénée	165 306,19 €
Total		868 800,00 €

Recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
115 – 164	Autres bâtiments communaux	103 330,23 €
129 – 13	Les Bouillonnes	19 790,00 €
137 – 13	Aménagement Centre Bourg	26 876,00 €
38 – 164	Voirie	153 000,00 €
39 – 13	La Frénée	19 000,00 €
39 – 164	La Frénée	80 000,00 €
10222	FCTVA	25 000,00 €
10223	TLE/TA	105 000,00 €
021	Virement section Fonctionnement	132 523,77 €
Total		868 800,00 €

BUDGET PRIMITIF LOCAL EPICERIE 2014**Section de Fonctionnement : 8 879,74 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	5 382,46 €
023	Virement à la section d'investissement	2935,16 €
66	Charges financières	562,12 €
Total		8 879,74 €
Recettes		
002	Excédent de fonctionnement reporté	4 364,74 €
75	Autres produits de gestion courante	4 515,00 €
Total		8 879,74 €

Section d'Investissement : 3 093,88 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
164	Emprunt	3 093,88 €
Total		3 093,88 €
Recettes		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 935,16 €
001	Excédent d'investissement reporté	158,72 €
Total		3 093,88 €

BUDGET PRIMITIF CAMPING 2014**Section de Fonctionnement : 26 370,72 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	2 260,00 €
012	Charges de personnel	17 990,00 €
66	Charges financières	90,95 €
68	Dotations aux amortissements	6 029,77 €
Total		26 370,72 €
Recettes		
70	Produits des services	23 291,43 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 079,29 €
Total		26 370,72 €

Section d'Investissement : 9 282,67 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Constructions	8 047,26 €
164	Emprunt	1 235,41 €
Total		9 282,67 €

Recettes		
001	Excédent reporté	3 252,90 €
281	Amortissements	6 029,77 €
Total		9 282,67 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°6 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Le Conseil Municipal approuve la liste des subventions et des participations qui seront versées aux associations et aux organismes concernés.

Organismes / Associations	Montants
<u>Aide sociale - 657363</u>	
C.C.A.S.	2 300 €
<u>Associations – 6574</u>	
AMENS : Association Marché et Expo de Noël de Salles	3 000 €
Association Jeunes Sapeurs Pompiers	200 €
Collège André Malraux piscine collège	542 €
Collège André Malraux subvention voile	915.20 €
Collège André Malraux Voyages	1 200 €
Don du Sang	200 €
Foyer Rural de Salles-sur-Mer	600 €
Grain de Sel	700 €
Kalinka	300 €
Prévention routière : Formation	100 €
Roue Libre Jarrienne	70 €
Réserve de subvention	372.80 €
Total	10 500 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour et 1 non-participation au vote.

Délibération n°7 Actualisation des tarifs, taxes, redevances et participation

Le Conseil Municipal décide de la création et de l'actualisation des tarifs pour 2014, tels qu'indiqués ci-dessous :

Cantine :

	2013	2014
Repas maternelle	2,45 €	2,45 €
Repas primaire	2,95 €	2,95 €
Personnel communal	3,40 €	3,40 €
Enseignants	5,50 €	5,50 €
Facturation extérieurs (prix coûtant)	7,54 €	7,54 €

Garderies :

	2013	2014
Garderie matin	1,90 €	1,90 €
Garderie soir	2,40 €	2,40 €

Centre de Loisirs Les P'tits Sallés – Mercredis et Petites Vacances

Tarifs hors repas :

Centre de Loisirs		Journée	Matinée	Après-midi
QF1 (de 0 à 600) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	12 €	6,5 €	6,5 €
	2 enfants *	11,5 €	6 €	6 €
	3 enfants *	11 €	5,5 €	5,5 €

QF2 (de 600 à 1199) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	13 €	7 €	7 €
	2 enfants *	12,5 €	6,5 €	6,5 €
	3 enfants *	12 €	6 €	6 €
QF3 (de 1200 à plafond) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	7,5 €	7,5 €
	2 enfants *	13,5 €	7 €	7 €
	3 enfants *	13 €	6,5 €	6,5 €
Autre régime (TNS, MSA, ...) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	13 €	7 €	7 €
	2 enfants *	12,5 €	6,5 €	6,5 €
	3 enfants *	12 €	6 €	6 €
Hors commune		Majoration de 2,5 € par prestation		

* Enfants fréquentant le Centre de loisirs

Location de salle des fêtes :

	2013		2014	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journée (week-end)	200,00 €	600,00 €	200,00 €	600,00 €
par jour supplémentaire	90,00 €	250,00 €	90,00 €	250,00 €
Caution	480,00 €	480,00 €	480,00 €	480,00 €

Location de salle du Parc :

	2013		2014	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journée (week-end)	120,00 €	310,00 €	120,00 €	310,00 €
par jour supplémentaire	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €
Caution	480,00 €	480,00 €	480,00 €	480,00 €

Location de Salles aux Associations (par association utilisatrice)

- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles inférieur à 45 heures : gratuité,
- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles supérieur ou égal à 45 heures : participation forfaitaire de 400 €.(40 €/ mois sur 10 mois)

Concessions :

	2013			2014		
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
Concessions (2 m2)	135 €	200 €	250 €	135 €	200 €	250 €
Caves urnes	135 €	200 €	250 €	135 €	200 €	250 €
Columbarium	410 €	700 €	950 €	410 €	700 €	950 €

Camping Municipal :

	2013	2014
Forfait emplacement (2 personnes + véhicule + caravane ou toile de tente)	12,50 €	12,50 €
Camping Car	15,00 €	15,00 €
Autre véhicule	2,00 €	2,00 €
Par personne supplémentaire	3,00 €	3,00 €
Par véhicule supplémentaire	2,00 €	2,00 €
Par animal	1,00 €	1,00 €
Electricité < 8 ampères	3,20 €	3,20 €
Electricité > 8 ampères	4,00 €	4,00 €
Tarification machine à laver	3,00 €	3,00 €
Caravane 2 essieux	Interdits	
Fourgon poids > 2,5 t	techniques	

Frais de reproduction de documents :

- Photocopie :
 - Page A4 recto

0.18 €

- Page A4 recto/verso 0.36 €
- Page A3 recto 0.36 €
- Page A3 recto/verso 0.72 €

Participations diverses :

- Participation pour non réalisation d'aire de stationnement: 10 000 €

Cartes postales:

- Vente de cartes postales: 0,40 €

Bourse aux Livres :

- Vente de livres, revues, magazines: 0,50 € 1,00 € et 2,00 €

Centre de Loisirs :

- Vente de production: 0.50 €, 1 €, 1,5 € et 3 €

Bulletin Communal :

- Encart 1 parution format carte de visite : 20 €
- Encart 1 parution double format : 30 €
- Encart format carte de visite : 120 €
- Encart double format : 180 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°8 Protection sociale complémentaire, volet prévoyance

Le Conseil Municipal décide :

- de participer à compter du 1^{er} mai 2014, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation mensuelle de 22 euros à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire labellisée,
- de verser une participation mensuelle de 5,50 euros à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire labellisée.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°9 Concours du Receveur Municipal – attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal :

- Décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- Accorde l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- Précise que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Françoise SOUDAIS, Receveur municipal,
- Lui accorde également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°10 Convention entre la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Commune de Salles-sur-Mer concernant la mise à disposition des services de la CdA pour l'instruction des demandes d'autorisation et de déclaration relatives à l'occupation des sols

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention concernant la mise à disposition des services de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour l'instruction des demandes d'autorisation et de déclaration relatives à l'occupation des sols.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°11 Avenant au bail emphytéotique du 19 juillet 1994 conclu avec l'ARIM (Association de Restauration Immobilière Région Poitou-Charentes)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au bail afin de réduire l'assiette foncière objet du bail emphytéotique à la seule parcelle cadastrée section AE numéro 192, assise des locaux du Presbytère, et à signer les actes relatifs à intervenir.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°12 Autorisation de la cession du droit au bail emphytéotique par l'ARIM au profit de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à accepter la cession du bail emphytéotique au profit de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de LA ROCHELLE, et à signer les actes relatifs à intervenir.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.